

DEPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BETHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 9 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le trente septembre deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2024CM53

Remboursement d'un
acompte de location de la
salle des fêtes

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Johny GLAVIEUX, Dorothée HAUER, Delphine MICELLI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Betty BEN, Isabelle CAZIN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Alain DIENI.

Étaient absents : Mr Frédéric DREZE, Mme Rosanna GILLET.

Pouvoir : Mme Betty BEN à Mme Annick SAVOLDELLI
Mme Isabelle CAZIN à Mme Isabelle VANELLE

Madame Isabelle VANLANDE est élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le courrier de Monsieur TEXIER Jauffray et de Madame GRIBOVAL Céline du 15 juin 2024 nous informant de l'annulation de sa réception du 6 juillet 2004 pour raison Personnelle et sollicitant le remboursement de l'acompte de réservation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Vu la quittance n° L2151045 attestant de l'acompte versé de 200 €

Décide de rembourser l'acompte de réservation de 200 € à Mme GRIBOVAL Céline

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 15

Convocation du
30 septembre 2024